

Contrat d'engagement Volailles

Printemps 2024



PARTIES CONTRACTANTES

Le présent contrat est passé entre : Maxime Almeida, éleveur,
gérant de la SCEA la Ferme du Loup blanc
Demeurant : 1 le Loup blanc - 78 910 Civry-la-Forêt
Tel. 06.03.58.66.51

Et les consomm'acteurs adhérents de l'AMAP Plaine de Gouts ayant souscrit au contrat volailles.

CONTENU DU CONTRAT

Le présent contrat est passé entre les consomm'acteurs et le producteur pour l'approvisionnement selon le calendrier ci-dessous sous la forme d'un panier pouvant contenir des poulets et pour l'approvisionnement selon les possibilités du producteur d'autres produits de la ferme (saucisses, rillettes, paté de foie, haché de poulet, poules de réforme, volailles de Noël...).

Les produits fournis respectent le label AB et le producteur ouvre les portes de son exploitation à tout contrôle qui serait mandaté par le réseau des AMAP d'Ile-de-france ou ses ayants droit. La définition de la nature et de la quantité des produits fournis est faite en accord entre d'une part le producteur et d'autre part les consomm'acteurs associés au sein de l'Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne.....

TERMES DU CONTRAT

Ce contrat est établi pour la période du **26 avril au 30 juin 2024**. Pour 3 distributions de poulets et autres produits aux dates suivantes les vendredis **26 avril, 31 mai, 28 juin**.

COMMANDE DES PRODUITS

Les commandes des produits se feront pour toute la période **en remplissant le formulaire de commandes via la plateforme CAMAP** sur laquelle chaque consomm'acteur aura la possibilité d'indiquer les quantités souhaitées de chaque produit. **Nous vous demandons de veiller à l'équilibre de votre commande : un poulet n'a pas que des filets et Maxime ne peut rester qu'avec des ailes ou des cuisses. Merci.**

Le prix des produits que le producteur s'engage à distribuer au consomm'acteur selon les modalités définies plus haut est de :

Produits	Prix / kg ou U	Prix total/pièce
Poulets bio cou nu à pattes jaune (poids de 1.5 à 2.7 kg environ)	12.90 €/kg	Estimé à 19,35€ pièce
Cuisses de poulet bio sous vide (par 2 environ 800g)	18 €/kg	Estimé à 14,40 €/paquet
Filets de poulet bio sous vide (par 2 environ 600 g)	31 €/kg	Estimé à 18,60 € /paquet
Ailes de poulet natures ou marinées sous vide (Précisez nature ou marinée, 3 à 4 ailes par paquet)	10 €/kg	Estimé à 4 € /paquet
Saucisses 100 % poulet bio sous vide par 4 ou 6 (env 300 ou 450 g)	31 €/kg	Estimé à 9,30 € pour 4 Estimé à 13,95 € pour 6

Haché de poulet bio 150 g par pièce sous vide	31 €/kg	4,65 € pièce
Pâté de foie de volaille bio barquettes sous vide environ 250 g	31 €/kg	Estimé à 7,75 € pièce
Paupiettes de volaille (par 2 env 550g)	31 €/kg	Estimé à 17,01 € pièce
Pintade bio (poids de 1.6 à 2,2 kg environ)	13.50 €/kg	Estimé à 21 € pièce
Foie de volailles	15€/kg	Estimé à 7,50 € pièce
Carcasse de volaille	3 €/pièce	3 €/pièce

Pour le bon équilibre des morceaux, pour tout paquet de filet, merci de prendre aussi un paquet de cuisse ou un paquet d'ailes.

ORGANISATION DES DISTRIBUTIONS

Le consomm'acteur s'engage à venir chercher son panier chaque fois sur le lieu de distribution. Le consomm'acteur s'engage sur le contenu minimum à commander sur la globalité de la période. Il est impossible de rembourser un panier commandé mais non retiré. En cas d'impossibilité, il appartient donc au consomm'acteur de se faire retirer son panier par un tiers dont il aura signalé l'identité au coordinateur de distribution.

MODE DE PAIEMENT

Le consomm'acteur, faisant acte d'engagement solidaire avec le producteur par l'avance de trésorerie et pour la couverture des risques liés aux intempéries ou autres fléaux agricoles, accepte de régler à l'avance l'ensemble de la production par chèques à l'ordre du producteur au début d'année.

A la fin de la période, une régularisation correspondant à la différence entre les poids estimés et les poids réellement livrés pour les volailles et dérivés sera effectuée.

1 ou 2 chèques à l'ordre de « **la Ferme du Loup blanc** », à la commande.

A noter : A la fin de la période, une régularisation correspondant à la différence entre les poids estimés et les poids réellement livrés pour les volailles et dérivés sera effectuée.

ENGAGEMENT DES PARTIES

Engagement du producteur :

Je soussigné, Maxime Almeida, déclare avoir pris connaissance des obligations qui m'incombent, notamment le respect de la charte d'Alliance IdF et confirme mon engagement au titre de ce contrat envers le consomm'acteur.

Date:

Signature :

Engagement des consomm'acteurs :

Je soussigné, déclare avoir pris connaissance des obligations qui m'incombent, notamment le respect de la charte du réseau des Amap IdF et confirme mon engagement au titre de ce contrat envers le producteur et l'Amap « Plaine de gouts.»

<i>Nom</i>	<i>Adresse mail</i>	<i>Téléphone</i>	<i>Signature</i>